

TRANSMIS LE 21 DEC 2022
REÇU LE 21 DEC 2022
AFFICHÉ LE 21 DEC 2022
NOTIFIÉ LE 21 DEC 2022
PUBLIÉ LE 22 DEC 2022
EXÉCUTOIRE LE 22 DEC 2022

2022 /...

FRANCONVILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°17

OBJET : TECHNIQUES - MARCHÉ 19BA67 – PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES GROUPE SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°3.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le 15 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Sabrina FORTUNATO : Florence DECOURTY

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Rachel SABATIER-GIRAULT : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Xavier MELKI

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Absent excusé

Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Patrick BOULLÉ

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein du Conseil Municipal : Patrick BOULLÉ a reçu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire et il les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

Question n°17 du CM du 15/12/2022 - P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°17

OBJET : TECHNIQUES - MARCHÉ 19BA67 – PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES GROUPES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°3.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-12 et L 2121-13,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2194-1 et R.2194-8,

VU la délibération n°11 du Conseil Municipal en date du 21 novembre 2019 relative à l'attribution du marché 19BA67 portant sur des prestations de nettoyage des groupes scolaires pour un montant forfaitaire annuel de 299 987,91 € HT soit **359 985,40 € TTC**,

VU la délibération n°23 du Conseil Municipal en date du 23 mars 2021 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1,

VU la délibération n°29 du Conseil Municipal en date du 24 mars 2022 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1,

CONSIDÉRANT l'ajout de l'école Bel Air et centre de loisirs Croc' Loisirs, sis au 18 ruelle de Moulin à partir du 1^{er} janvier 2023

CONSIDÉRANT qu'il résulte de ce contexte une plus-value de 11 728,94€ HT soit **14 074,73€ TTC pour l'année 2021**, soit **0,98 %** du montant total initial du marché (sur 4 ans),

CONSIDÉRANT qu'il résulte de ce contexte une plus-value de 45 360,24 € HT soit 54 432,29 € TTC, soit **3,46 %** du montant total initial du marché,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il y a lieu d'établir un avenant n° 3 au marché, dont le titulaire est la Société CLEAN SERVICE WASH MOQUETTE – 11 Rue de la Guvernone (95310) SAINT OUEN L'AUMONE,

APRES l'avis de la Commission « Urbanisme / Travaux / Transports / Développement Durable » en date du 1^{er} décembre 2022 et de la Commission « Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité » en date du 6 décembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal



Question n°17 du CM du 15/12/2022- P 2/2

Article 1 : APPROUVE les conclusions de l'avenant n°3 en prenant en compte les travaux supplémentaires, le nouveau montant du marché étant à 1 269 928,52 € HT soit 1 523 914,22 € TTC, soit 5,76 % du montant total initial du marché

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 avec la Société CLEAN SERVICE WASH MOQUETTE – 11 Rue de la Guivernone (95310) SAINT OUEN L'AUMONE, y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

Article 3 : DIT que les dépenses relatives à ce marché sont imputées sur la nature 6283, la fonction 213 du budget communal.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
 Maire de Franconville
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

22 DEC 2022

Per d'Agencement du Maire
 L'Adjoint au Maire



Jeanne Chavrières-Guizno

Acte à classer**DEL15122022Q17**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-21T15-47-04.00 (MI242133020)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20221215-DEL15122022Q17-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - MARCHÉ 19BA67 - PRESTATIONS DE NETTOYAGE
DES GROUPES SCOLAIRES - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR
LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N.3.

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. avenant
1.1.8.1. travaux

Acte : 17 - TECH - 19BA67 - nettoyage.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/22 à 15:47

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 21/12/22 à 15:47

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 21/12/22 à 16:58

